

HAITI COURRIER DIPLOMATIQUE



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DES CULTES

Bimensuel

Vol. 2, N°3

Du 15 au 30 décembre 2024



5 A, Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haiti
Tel: 2813-1197 / 2813-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht

LE MOT DU MINISTRE

SOMMAIRE



Chères lectrices, chers lecteurs,
L'année 2024 nous a mis face à de nombreux enjeux et défis qui malheureusement resteront d'actualité au cours de l'année 2025. Au premier plan, il y a l'insécurité et ses ramifications qui continuent de compromettre le fonctionnement normal de notre société et les efforts pour inverser la tendance décroissante de l'économie nationale. Puisque la diplomatie

est la première ligne de défense du pays, au Ministère des Affaires étrangères aussi bien dans les représentations diplomatiques d'Haïti, nos diplomates poursuivront les démarches visant à raffermir les partenariats existants et nouer de nouvelles relations qui permettront de renforcer les capacités et moyens de nos forces de sécurité.

Par ailleurs, selon les orientations données par le Conseil Présidentiel de Transition et les instructions du Premier Ministre, pour l'année qui s'en vient, les liens avec les pays voisins de la Caraïbe et de l'Amérique du Sud seront toujours une de nos priorités, tandis que des efforts seront réalisés pour une plus grande ouverture sur le continent africain, foyer de plusieurs États émergents. Et c'est d'ailleurs à ce continent que je consacrerai mon premier déplacement à l'étranger pour 2025.

D'autre part, considérant que la politique étrangère est toujours dominée par des imprévus, nous nous préparons à anticiper ceux-ci et à développer des solutions préventives pour protéger les droits de nos compatriotes à l'étranger, améliorer l'image de notre pays et mieux positionner Haïti face aux changements qui s'annoncent dans la politique de certains de nos partenaires et amis.

De même, à la lumière des données factuelles de l'actualité internationale, nous réfléchissons à la construction d'un agenda ambitieux pour 2025, incluant la participation d'Haïti à de nombreux sommets, à l'accueil de plusieurs dignitaires étrangers et aux gages à donner à nos partenaires traditionnels quant à l'attachement de notre pays aux principes et valeurs qu'il a toujours défendus.

Finalement, permettez que je profite de la sortie de ce troisième numéro, pour vous exprimer mes vœux de santé, de paix et de sérénité pour l'année 2025. Dans l'espérance d'une Haïti plus forte et plus unie, je vous souhaite, chères lectrices et chers lecteurs, une année de grande sécurité.

Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste

Ministre des Affaires étrangères et des Cultes

03 Conseil des Ministres binational Haïti-Colombie Riohacha, La Guajira

05 Haïti en quête de renouveau : les vœux du CPT pour 2025

07 Rencontre entre le Ministre des Affaires étrangères, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et le Chargé d'Affaires a.i du Japon en Haïti, Monsieur Nishiuchi Kazuhiko

11 Désignation de nouveaux Chefs de mission

12 Le Ministère des Affaires étrangères honore Carimi et Mikaben à New York

14 Le Ministère des Affaires étrangères et des Cultes travaille à la création d'une Maison de Protocole

SAMEDI 21 DECEMBRE 2024

Conseil des Ministres binational Haïti-Colombie Riohacha, La Guajira



De la gauche vers la droite, Son Excellence Monsieur Leslie Voltaire, Président du Conseil Présidentiel de Transition et Son Excellence Monsieur Gustavo Petro Urrego, Président de la République de Colombie

Sous le leadership de Son Excellence Monsieur Leslie Voltaire, Président du Conseil Présidentiel de Transition de la République d'Haïti, et de Son Excellence Monsieur Gustavo Petro Urrego, Président de la République de Colombie, s'est tenu, le samedi 21 décembre 2024, à Riohacha, Département de La Guajira, le premier Conseil des Ministres binational Haïti-Colombie.

Cette rencontre historique a permis aux deux nations de renforcer leur partenariat stratégique et d'aborder des sujets d'importance capitale pour l'agenda bilatéral, notamment la consolidation de la paix, le renforcement institutionnel, la coopération économique et commerciale, la justice, la sécurité publique, les migrations et la coopération technique, éducative et culturelle.

Accords et résolutions majeurs en matière de politique

Le Conseil des Ministres binational Haïti-Colombie a salué les efforts réalisés par le Conseil Présidentiel de Transition pour stabiliser Haïti et a réitéré l'engagement de la Colombie à les soutenir au sein des organisations régionales et internationales

Promotion économique et commerciale

Les discussions ont abouti à des engagements pour renforcer les échanges commerciaux entre les deux pays. Haïti a exprimé son intérêt pour la diversification des approvisionnements alimentaires et industriels depuis La Guajira, avec le soutien actif de la Colombie.

»»»» suite page 4

»»»» suite de la page 3



Coopération technique, éducative et culturelle

Les deux parties ont souligné l'importance du protocole d'accord signé le 18 décembre 2024 entre le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle d'Haïti et le Service National d'Apprentissage (SENA) de Colombie. Ce partenariat vise à renforcer la formation professionnelle et à encourager des échanges culturels, notamment entre Jacmel et Carthagène.

Sécurité publique

Une coopération renforcée a été actée dans la lutte contre la criminalité transnationale et le trafic de migrants. La Colombie s'est engagée à offrir des formations techniques à la Police nationale d'Haïti (PNH), notamment en matière de renseignement, de contre-espionnage et de police communautaire.

Migration

Le Conseil a mis en lumière l'importance d'une

gestion solidaire et humaine des migrations haïtiennes en Colombie. Les deux pays se sont engagés à accélérer l'entrée en vigueur de l'Accord de 2019 portant exemption de visa pour les titulaires de passeports diplomatiques et officiels.

Vers un partenariat durable et inclusif

Les deux chefs d'État ont insisté sur la nécessité de bâtir un partenariat fondé sur les principes de souveraineté, d'égalité et de justice sociale. À travers ce Conseil des Ministres binational, Haïti et la Colombie s'engagent à travailler main dans la main pour répondre aux défis communs et promouvoir le développement durable et inclusif des deux nations.

Cette rencontre s'est conclue par une invitation officielle du Président Voltaire au Président Petro pour une visite en Haïti, renforçant les liens historiques et amicaux entre les deux pays.

JEUDI 19 DECEMBRE 2024

Haïti en quête de renouveau : les vœux du CPT pour 2025



Le jeudi 19 décembre 2024, le Conseil Présidentiel de Transition (CPT) a organisé la traditionnelle cérémonie d'échanges de vœux à la Villa d'Accueil, marquant une étape importante dans la vie institutionnelle du pays. Cet événement a rassemblé de nombreuses personnalités clés, notamment les Conseillers-Présidents, le Premier ministre Alix Didier Fils-Aimé, des membres de son gouvernement, des représentants du Corps diplomatique, le Commandant en chef des Forces armées d'Haïti (FAd'H), le Directeur général de la Police nationale d'Haïti (PNH), ainsi que des représentants de divers secteurs de la société.

À cette occasion, Son Excellence Monsieur Leslie Voltaire, Président du Conseil Présidentiel de Transition, a délivré un message porteur d'espoir et de détermination. Il a invité les acteurs nationaux et internationaux à unir leurs efforts pour construire une Haïti



meilleure en 2025, renforçant ainsi les liens entre les différentes composantes de la société et les partenaires internationaux.

Dans son discours de circonstance, le Président du CPT, Son Excellence Monsieur Leslie Voltaire, a exprimé ses remerciements aux partenaires et amis de la communauté

»»» suite page 6

»»»» suite de la page 5



internationale pour le soutien à Haïti, tout en appelant à un renforcement de la coopération pour faire face aux nombreux défis, notamment celui de l'insécurité.

« Nous avons traversé des moments difficiles, mais nous restons déterminés à redonner espoir à notre peuple », a-t-il affirmé. Le Président Voltaire a adressé ses vœux de bonheur à toute la population haïtienne, exprimant son souhait que l'année 2025 marque un tournant positif pour le pays.

Le Président du CPT a reconnu l'ampleur des défis auxquels Haïti est confrontée, mais a renouvelé l'engagement des Conseillers-Présidents à travailler sans relâche pour améliorer les conditions de vie de la population. Cette cérémonie a également été l'occasion pour le Président de réitérer la volonté du CPT de collaborer avec la communauté internationale dans une dynamique de solidarité et

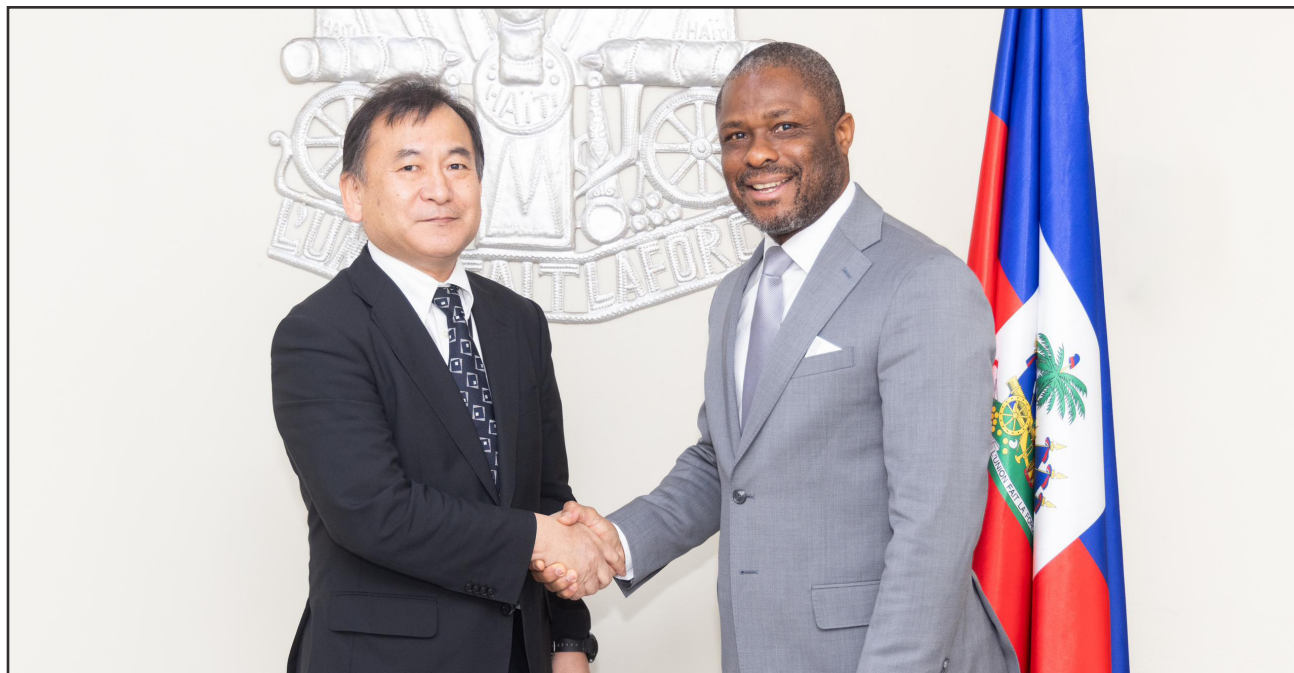


d'actions concrètes pour le redressement de la barque nationale.

Ce moment solennel reflète l'esprit de résilience et d'unité que le CPT souhaite insuffler au peuple haïtien, en vue d'un avenir plus prometteur.

VENDREDI 27 DECEMBRE 2024

Rencontre entre le Ministre des Affaires étrangères, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et le Chargé d'Affaires a. i du Japon en Haïti, Monsieur Nishiuchi Kazuhiko



Le Ministre des Affaires étrangères, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste et le Chargé d'affaires a. i du Japon en Haïti, Monsieur Nishiuchi Kazuhiko

Le vendredi 27 décembre 2024, en fin de matinée, le Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, a donné audience au Chargé d'affaires a.i du Japon en Haïti, Monsieur Nishiuchi Kazuhiko, qui lui a rendu une visite de courtoisie.

La rencontre a débuté par les salutations d'usage au cours desquelles le Ministre et le Chargé d'affaires ont affirmé leur disposition et leur engagement à travailler en étroite collaboration en vue de dynamiser et d'approfondir les relations d'amitié, de solidarité et de coopération qui existent si heureusement entre la République d'Haïti et l'État du Japon. Le diplomate japonais en a profité pour remettre au Chancelier haïtien une carte de vœux que

lui a adressée son homologue japonais, Son Excellence Monsieur Iwaya Takeshi.

Après les salutations d'usages, suivies des échanges de vœux pour les fêtes de fin d'année et du Nouvel An, le Chancelier et son hôte se sont entretenus, pendant une bonne demi-heure, sur différents sujets liés aux relations entre Haïti et le Japon, dont : i) la huitième réunion ministérielle CARICOM-Japon tenue à Tokyo (Japon), du 12 au 15 décembre dernier; ii) l'appui du Japon au rétablissement de la sécurité en Haïti, iii) l'organisation des prochaines élections en Haïti; iv) l'aide alimentaire du Japon à Haïti; et v) la question migratoire, particulièrement les perspectives de déportation massive d'Haïtiens vivant illégalement aux États-Unis d'Amérique.

»»»» suite page 8

»»»» suite de la page 7

Huitième réunion ministérielle CARICOM-Japon tenue à Tokyo (Japon) du 12 au 15 décembre 2024

Suivant des instructions qu'il a reçues vraisemblablement de sa capitale, le Chargé d'affaires s'est enquis de l'appréciation ou des observations du Chancelier sur les différents aspects de l'organisation, par l'État du Japon, de la huitième réunion ministérielle CARICOM-Japon qui s'est tenue à Tokyo du 12 au 15 décembre 2024. Il a souligné notamment le contenu de la déclaration conjointe, à savoir : i) l'organisation des rencontres bilatérales ; ii) la visite de courtoisie du Premier ministre japonais aux Chefs de délégation ; et iii) le déjeuner qui a été offert aux Chefs de délégation par le Chancelier du Japon ainsi que de l'accueil qui a été réservé aux délégations.

Le Chancelier Jean-Baptiste a exprimé sa satisfaction globale de l'organisation de la réunion ministérielle. Sur le contenu de la déclaration conjointe, il s'est particulièrement réjoui du fait qu'une attention particulière ait été accordée à la situation en Haïti, ce qui, selon lui, témoigne de l'intérêt porté par les deux parties, surtout par le Japon, à ce qu'une issue soit trouvée rapidement à la crise multidimensionnelle qui affecte son pays.

S'agissant des rencontres bilatérales, il s'est félicité du fait que celles-ci aient constitué le principal marqueur du succès de sa mission au Japon, en faisant ressortir le caractère particulier de ses échanges avec le Ministère des Affaires étrangères de l'Empire du Soleil levant qui ont ouvert de nouvelles perspectives pour les relations bilatérales entre les deux États.

Le Ministre s'est également exprimé assez positivement sur tous les autres aspects de l'organisation de la réunion ministérielle CARICOM-Japon. Il a demandé au Chargé d'affaires de transmettre ses remerciements

et félicitations aux autorités et institutions japonaises qui, à un niveau ou à un autre, ont contribué à l'organisation et à la réussite de cet événement diplomatique d'une grande importance pour le devenir des relations entre le Japon et la Communauté caribéenne, individuellement ou collectivement.

Appui du Japon au rétablissement de la sécurité en Haïti

Le Chancelier a tenu à exprimer les profondes préoccupations du Conseil présidentiel et du Gouvernement de transition, face à l'aggravation de la situation d'insécurité et de grande criminalité qui prévaut en Haïti. À titre d'illustration, il a cité la récente tuerie perpétrée au Wharf Jérémie et la dernière attaque des gangs armés du centre-ville de Port-au-Prince à l'occasion de la tentative de réouverture du plus grand centre hospitalier du pays.

Il a fait valoir l'urgente nécessité de renforcer les capacités techniques et opérationnelles des forces nationales de sécurité, aussi bien de la Police nationale (PNH) que des Forces armées d'Haïti pour leur permettre de faire face efficacement à cette escalade de l'insécurité et de la violence aveugle et, par ainsi, assurer le retour à la paix et à la tranquillité publique. Il a surtout insisté sur les besoins des forces de sécurité publique en termes d'équipements beaucoup plus sophistiqués et performants pour contrecarrer les offensives des gangs criminels et les neutraliser en vue de la stabilisation de la situation sociopolitique et économique du pays.

De son côté, tout en réaffirmant la volonté du Gouvernement japonais d'appuyer les efforts des autorités haïtiennes visant à juguler l'effroyable phénomène de l'insécurité, le Chargé d'affaires a signalé l'impossibilité pour le Japon d'importer ou d'exporter du matériel et des équipements militaires. Il a promis cependant de consulter les instances

»»»» suite page 9

»»»» suite de la page 8

japonaises compétentes en vue d'explorer les voies et moyens, c'est-à-dire la meilleure stratégie ou les meilleurs mécanismes à adopter pour pouvoir matérialiser leur solidarité avec Haïti et le peuple haïtien dans ce contexte particulièrement complexe et difficile.

Le Chancelier a réaffirmé la détermination du Conseil présidentiel et du Gouvernement de transition de tout mettre en œuvre pour apaiser la situation globale du pays et créer les conditions nécessaires à l'organisation des élections au cours de l'année 2025 en vue du renouvellement du personnel politique, des institutions démocratiques et de l'installation d'autorités légitimes dans le délai défini par l'Accord du 3 avril 2024. Il a dit souhaiter que le Gouvernement du Japon apporte son appui au renforcement des capacités opérationnelles des forces nationales de sécurité, y compris à travers une coopération tripartite. Selon cette formule, le Japon fournirait les moyens financiers nécessaires à l'acquisition de matériels et d'équipements qui proviendraient d'un pays tiers.

Par ailleurs, le Chef de la diplomatie haïtienne a mis l'accent sur la nécessité de la poursuite du déploiement de la Force Multinationale d'Appui à la Sécurité ainsi que de la mise à sa disposition des moyens financiers et logistiques dont elle a besoin pour être à même de contribuer effectivement aux actions et interventions des forces de l'ordre dans les principales zones contrôlées par les gangs criminels. Rappelant les démarches insistantes du pouvoir en place visant la transformation de celle-ci en une mission classique de maintien de la paix des Nations unies, il en a appelé au soutien diplomatique du Japon dans ce sens.

Organisation des prochaines élections en Haïti

Le Chancelier a fait état des diverses mesures et dispositions adoptées par le pouvoir de

transition en vue de paver la voie à l'organisation des élections générales au cours de l'année 2025 : création et mise en fonctionnement du Conseil électoral provisoire, mise en place d'une Commission chargée de la conférence nationale et de la réforme constitutionnelle, lancement du processus de consultation sur la réforme constitutionnelle, intensification du processus d'inscription des électeurs par l'Office National d'Identification, etc.

À la question du diplomate japonais concernant la date possible des élections générales dans le pays, le Chancelier a répondu sans ambages que ce sera très certainement d'ici la fin de l'année 2025. La réforme constitutionnelle étant l'un des préalables indispensables à l'organisation des élections, le Ministre a clairement annoncé que le référendum sur le projet de nouvelle constitution est prévu pour le mois de mars 2025.

Aide alimentaire du Japon à Haïti

Le Ministre des Affaires étrangères a souligné à l'attention du Chargé d'affaires, chiffres à l'appui, les graves conséquences humanitaires que l'instabilité sociopolitique et la crise sécuritaire ont occasionnées dans le pays. Il a mis en exergue le cuisant problème d'insécurité alimentaire qui frappe près de la moitié de la population tout en insistant sur la nécessité que les partenaires et amis de la communauté internationale soutiennent les efforts nationaux visant à l'adresser ou à le surmonter.

Monsieur Nishiuchi a donné l'assurance de la volonté du Gouvernement japonais d'accompagner le Gouvernement haïtien notamment dans la lutte contre l'insécurité alimentaire dans un contexte économique caractérisé par la pauvreté et les inégalités. Il a toutefois fait remarquer que, depuis un certain temps, l'assistance alimentaire du Japon à Haïti s'effectue à travers le Programme alimentaire

»»»» suite page 10

»»»» suite de la page 9

mondial (PAM). Ce choix de la coopération japonaise serait dicté par les soupçons de mauvaise gestion ou de corruption entourant la gestion du Programme KR.

Le Programme KR (de l'anglais Kennedy Round) est un accord biennal de don à travers lequel le Gouvernement japonais met à la disposition du Gouvernement haïtien un montant avoisinant les quatre cents millions (400 000 000) de yens japonais (soit environ quatre millions (4 000 000) de dollars américains) utilisés essentiellement pour l'achat de riz sur le marché japonais. La gestion de ce programme est assurée par le Bureau de Monétisation des Programmes d'Aide au Développement (BMPAD).

Question migratoire

Le Chargé d'affaires a. i du Japon s'est montré très préoccupé par les perspectives de déportation massive d'Haïtiens en situation illégale aux États-Unis avec le retour au pouvoir du Président Donald Trump. Ce qui, selon lui, aurait pour principale conséquence de compliquer davantage la situation sociale, économique, politique et humanitaire dans le pays. Il a fait allusion aux vives préoccupations soulevées par les fréquentes opérations de rapatriement de ressortissants Haïtiens par les autorités dominicaines.

Tout en reconnaissant l'existence et la pertinence de ce risque, le Chancelier s'est montré très confiant dans la capacité de la diplomatie haïtienne à utiliser tous les ressorts et tous les atouts dont elle dispose pour calmer le jeu ou, le cas échéant, en limiter l'ampleur et les conséquences. Les diplomates haïtiens, notamment ceux qui seront postés à Washington, sauront exactement quoi faire pour maintenir un dialogue constant avec nos amis américains de tous bords et nouer les bonnes alliances pour éviter le pire, selon le Chancelier. Après tout, l'administration

américaine, quelle que soit sa couleur, n'aurait aucun intérêt à contribuer à la déstabilisation d'Haïti, encore moins à entretenir le chaos dans un pays ami, a-t-il renchéri.

Suivi de la rencontre bilatérale entre le Chancelier haïtien et son homologue japonais en marge de la huitième réunion ministérielle CARICOM-Japon.

Le Ministre Jean-Baptiste a rappelé à l'attention du Chargé d'affaires les principaux thèmes qui constituaient le menu de ses échanges avec le Ministre des Affaires étrangères du Japon au cours de sa récente mission officielle à Tokyo. Il a beaucoup insisté sur la nécessité que ces échanges soient suivis d'effet. Aussi a-t-il souligné les points suivants qui sont d'un grand intérêt pour Haïti et qui, par conséquent, appellent un suivi adéquat : i) soutien diplomatique du Japon aux démarches du Gouvernement haïtien visant la transformation de la Mission Multinationale d'Appui à la Sécurité en une mission de maintien de la paix des Nations unies ; ii) contribution du Japon au renforcement des capacités techniques et opérationnelles de la Police nationale et des Forces armées d'Haïti ; et iii) appui soutenu du Japon aux efforts du Gouvernement de transition visant à apporter une solution efficace à la situation d'insécurité alimentaire chronique qui affecte sévèrement près de la moitié de la population haïtienne, notamment par la reprise et l'augmentation substantielle des moyens du Programme KR2.

La rencontre s'est terminée par des échanges d'amabilités et de civilités. Le Ministre des Affaires étrangères et son hôte se sont engagés à poursuivre et à approfondir les échanges autour du resserrement et de la dynamisation des rapports entre Haïti et le Japon.

Désignation de nouveaux Chefs de mission



Le Conseil Présidentiel de Transition, usant de ses prérogatives constitutionnelles, a décidé de désigner seize nouveaux chefs de mission diplomatique dont six comme Représentants permanents auprès d'organisations internationales et dix comme Ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires auprès de pays amis.

Conformément au Droit international et à la pratique des États, le Ministère des Affaires étrangères a déjà sollicité l'agrément d'usage auprès des Gouvernements concernés pour les Ambassadeurs extraordinaires et

plénipotentiaires désignés. Entre-temps les formalités administratives (émission de passeports et autres) sont en cours pour permettre aux chefs de mission désignés comme Représentants permanents et qui auront à travailler dans la diplomatie multilatérale de regagner leur poste au plus vite.

Le « Courrier Diplomatique » souhaite déjà beaucoup de succès à ces nouveaux chefs de mission dans l'honorable tâche de représenter, de défendre les intérêts d'Haïti et de protéger les droits des Haïtiens à l'étranger.

VENDREDI 27 DECEMBRE 2024

Le Ministère des Affaires étrangères honore Carimi et Mikaben à New York



La remise de plaques, photo de groupe

C'est une très bonne nouvelle pour la musique haïtienne, particulièrement les fans inconditionnels du groupe Carimi qui a marqué de son empreinte, pendant plusieurs décennies, le milieu haïtien du spectacle.

Ce 27 décembre 2024, le retour sur scène très attendu du groupe Carimi a mobilisé environ 19000 personnes à l'UBS Arena de New York. Il aura fallu un peu plus de deux années après le concert du 15 octobre 2022

à L'Accor Arena de Paris, où le chanteur Michaël Benjamin s'est produit pour la dernière fois.

Ce concert, qui a électrisé le public, a été l'occasion pour le groupe Carimi de célébrer la vie et l'œuvre de Mikaben sous la forme d'un hommage émouvant. En plus des visuels projetés sur plusieurs écrans géants, une minute de silence a été observée en mémoire du chanteur-compositeur.

»»»» suite page 13

»»»» suite de la page 12



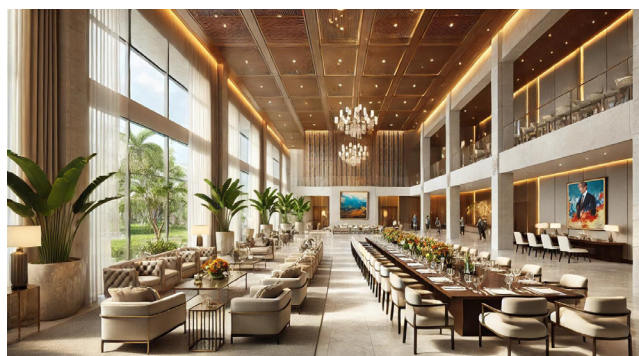
De la gauche vers la droite : Yvrick Delorme Cyril, Rita Joseph et Fanfan Tibòt

Le ministère des Affaires étrangères, par le biais du Consulat général d'Haïti à New York, a fortement contribué à la réussite de cette soirée qui, sans nul doute, fera date. Monsieur Gregory Morissette, représentant du Ministre des Affaires étrangères et des Cultes, Son Excellence Monsieur Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste, et Monsieur Yvrick Delorme Cyril, Consul général d'Haïti à New York, ont remis des plaques d'honneur aux membres du groupe Carimi, (Richard Cavé, Mickael Guirand et Richard Vieux) et à l'animateur Carel Pèdre ainsi qu'au très regretté.

Également une plaque d'honneur décernée à titre posthume au très regretté Michaël Benjamin a été remise à Fanfan Tibòt, légende incontestée de la musique haïtienne et membre historique du groupe Tabou Combo, avec l'accord de la famille de Mikaben.

Ce concert était également l'occasion de faire flotter le drapeau haïtien à New York avec la complicité de plusieurs milliers de fans admiratifs et reconnaissants.

Le Ministère des Affaires étrangères et des Cultes travaille à la création d'une Maison de Protocole

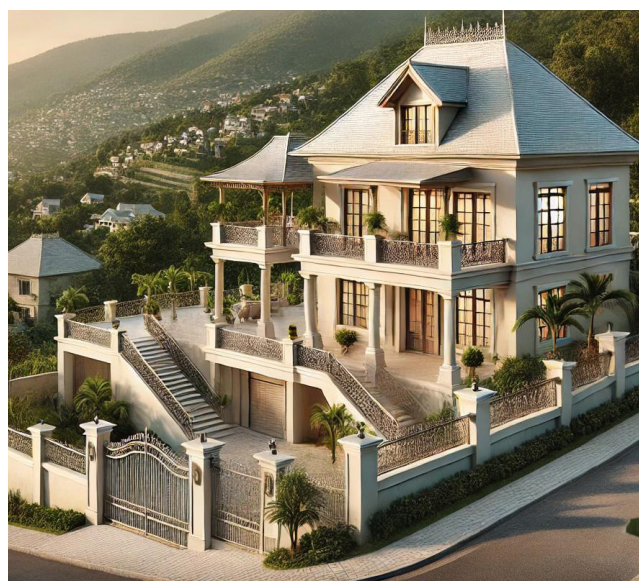


Projection d'aménagement de la Maison de protocole. Image de synthèse

Le Ministère des Affaires étrangères et des Cultes de la République d'Haïti travaille sur le projet de création de la Maison de Protocole, un espace exclusif dédié à l'accueil des dignitaires étrangers et à l'organisation d'événements diplomatiques de haut niveau. Ce projet, conçu pour renforcer la diplomatie haïtienne, constitue une réponse aux défis structurels actuels du pays en matière d'infrastructures à usage officiel.

L'initiative s'inscrit dans un contexte particulier où il est urgent de renforcer le cadre diplomatique du pays. Actuellement, les activités diplomatiques de prestige se déroulent dans des lieux inadaptés, ce qui nuit à la qualité de l'accueil et à l'image que le pays veut communiquer. La Maison de Protocole a donc été conçue pour combler cette lacune, offrant un cadre prestigieux et fonctionnel pour toutes les rencontres diplomatiques de haut niveau. Le bâtiment sera aménagé en fonction des standards modernes, tout en intégrant l'histoire et la richesse culturelle d'Haïti. Il comprendra des espaces dédiés aux négociations diplomatiques, des jardins pour les réceptions en plein air, ainsi que des installations de haute sécurité, garantissant un accueil optimal des hauts dignitaires étrangers et des invités de marque.

La Maison de Protocole deviendra ainsi



Projection d'aménagement de la Maison de protocole. Image de synthèse

un endroit stratégique pour la diplomatie haïtienne, renforçant la crédibilité du pays sur la scène mondiale. En plus de favoriser les échanges diplomatiques, elle offrira également des opportunités pour promouvoir la culture haïtienne à travers des expositions et des événements artistiques d'envergure. Avec la création de la Maison du Protocole, Haïti démontre son engagement à se repositionner sur la scène mondiale, tout en mettant en avant ses traditions et son patrimoine culturel unique. La Maison de Protocole symbolisera une nouvelle ère pour la diplomatie haïtienne et son rayonnement international.

CONSULATS D'HAÏTI À L'ÉTRANGER

Barahona (Consulat d'Haïti)

Calle Carlos, Nassis, Numero 8, Barahona RD
Téléphone: 001(809)524 7353
Fax: (809)524-3929
Email: cons.barahona@diplomatie.ht

Boston (Consulat général d'Haïti)

333, Washington street ,suite 851, Boston, MA 02108, USA
Téléphone: (617) 266-3660 / 266-3707
Fax: (617) 822 0432
Email: cg.boston@diplomatie.ht

Chicago (Consulat général d'Haïti)

11 east Adam street, suite 1400, Chicago, Illinois 60603, USA
Téléphone: (312)922-4004 / 922-4005
Fax: (312)922-7122
Site Web: <http://www.haitianconsulate.org/>
Email: cg.chicago@diplomatie.ht

Montréal (Consulat général d'Haïti)

300 rue Léo Pariseau, 11e Etage, suite 1100, Montréal, Québec, Canada H2X 4C1
Téléphone: 514-499-1919
Fax: 514-499-1818
Site Web: <http://consulat-haiti-montreal.org>
Email: cg.montreal@diplomatie.ht

Curacao (Consulat général d'Haïti)

Grebbeleinie Web No 18 , Willemstadt, Curacao, N.A.
Téléphone: (5999)461-3434
Fax: (5999)465-8180
Email: cg.curacao@diplomatie.ht

Dajabon (Consulat d'Haïti)

Calle 27 de febrero, No 104, Dajabon, Republica Dominicana
Téléphone: (809)579-8312 / 579-7415
Fax: (809)591-7415
Email: cons.dajabon@diplomatie.ht

Guadeloupe (Consulat d'Haïti)

12, rue schoelcher, Point-à-Pitre, 97110, Guadeloupe
Téléphone: (590)590 893580 / 590-913499
Fax: (590)590-893535
Email: cons.guadeloupe@diplomatie.ht

Guyane (Consulat général d'Haïti)

12 Ave. Leopold Heder, 97300 cayenne, Guyanne
Téléphone: (594)594-31-18-58 / 594-31-20-65
Email: cg.guyanne@diplomatie.ht,

Miami (Consulat général d'Haïti)

259 S.W, 13 th street, Miami Florida, 33130, USA
Téléphone: (305)859-2309 / 851-5291
Fax: (305)854-7441 / 851-6132
Site Web: <http://cgmiami.gouv.ht/>
Email: cg.miami@diplomatie.ht

New-york (Consulat général d'Haïti)

555 Fifth Avenue, 3rd floor, New York, NY, United States, New York
Téléphone: +1 212-697-9767
Fax: (212)681-6991
Site Web: <https://cghaitiny.org>
Email: cg.newyork@diplomatie.ht

Orlando (Consulat d'Haïti)

1616 east, Colonial drive, Orlando Florida 32803
Téléphone: (407)897-3232 / 477-4148
Fax: (407)897-8163
Site Web: www.haitianconsulateorlando.org
Facebook: haitianconsulateorlando
Email: cons.orlando@diplomatie.ht



Paris (Consulat général d'Haïti)

35 Avenue de Villiers, 75017, Paris
Téléphone: (331)42.12.70.56 / 42.12.70.57
Fax: (331)42.12.70.59
Email: cg.paris@diplomatie.ht

Santiago Rép. Dom. (Consulat général d'Haïti)

Avenida Estrella, Sathala # 6, Santiago de los Caballeros, R.D, Caballeros
Téléphone: (809)504-0651 / 724-8311
Fax: (809)582-5026
Email: cg.santiagosaintdomingue@diplomatie.ht / cons.santiagostdomingue@diplomatie.ht

Higuey (Consulat d'Haïti)

C/Gaston F, Deligne, No 50, Sector Latorre, Higuey, Republique Dominicaine
Téléphone: (809)746-0782 / 554-9537 / 491-7376
Email: cons.higuey@diplomatie.ht

Atlanta (Consulat général d'Haïti)

2911 Piedmont Rd NE, Suite F Atlanta GA 30305
Téléphone: (404)778-53723 / 748-1178
Fax: (404)748-1513
Email: cg.atlanta@diplomatie.ht

Aruba (Consulat général d'Haïti)

#1 Bilderdijkstraat Oranjestad Aruba
Téléphone: (00297)585-9211 / 585-9221
Email: cg.aruba@diplomatie.ht

Suriname (Consulat général d'Haïti)

Lima a Postraat 21 Paramaribo
Suriname
Téléphone: (597)521-827 / 521-829
Email: cg.suriname@diplomatie.ht

Iles Turques et Caicos (Consulat d'Haïti)

1229, Leeward Highway Providenciales
Turks and Caicos Islands BWI
Téléphone: (331)649-4331
Email: cons.tci@diplomatie.ht

DAKHLA (ROYAUME DU MAROC) (Consulat d'Haïti)

Email: cghaiti.dakhla@diplomatie.ht



Son Excellence Monsieur
Jean-Victor Harvel Jean-Baptiste
et le Ministère des Affaires étrangères
et des Cultes vous souhaitent de belles
fêtes de fin d'année dans la solidarité
et la sécurité



5A, Delmas 60, Musseau, Port-au-prince, Haiti
Tel: 2813-1197 / 2813-1470 | Email: bulletin.mae@diplomatie.ht